



VIVRE À ROYBON



HOMMAGE À
EMMANUEL BARLETIER



SUCCÈS POUR LA RANDO
DU MUGUET !

Près de 1 000 participants
pour ce 1^{er} mai.

4



LA CONVIVIALITÉ
AU CŒUR DE L'EHPAD !

Merci à tous ceux qui accom-
pagnent les résidents.

5



LE PORTAGE DU REPAS
RECRUTE !

Devenez bénévoles
au service de nos aînés.

9



L'OFFICE DE TOURISME
VOUS ATTEND !

Beaucoup d'animations
pour cette nouvelle saison.

22

S O M M A I R E



- 3 LA VIE DE LA COMMUNE**
- ▶ Hommage à Emmanuel BARLETIER
 - ▶ Le pont Bressot a été inauguré
 - ▶ Immense succès pour la Rando du muguet !
 - ▶ Du côté de l'école
 - ▶ EHPAD, la vie s'anime à la résidence René Marion !
 - ▶ Immense succès pour le Centaure 2026 !
 - ▶ Un nouveau RDV pour les amateurs de randonnée
 - ▶ La saison de pêche est lancée
 - ▶ Cérémonie 19 mars
 - ▶ La Ferme des Loives livre le pain de la cantine et du portage des repas !
 - ▶ Ensemble, disons NON aux déjections canines !
 - ▶ Devenez bénévoles du portage des repas à nos aînés
 - ▶ Label villes et villages prudents
 - ▶ L'Atelier d'Elisabeth ROUX vous ouvre ses portes
 - ▶ Du côté de la caserne des sapeurs-pompiers
 - ▶ Nouvelle gérance bar du lac
 - ▶ Nouveau succès pour le Théâtre du NEZ !
 - ▶ Nouveau lieu de vie culturel et convivial à l'automne 2026
- 12 LE DOSSIER**
- ▶ Le nouveau Conseil municipal est installé !
- 14 PAROLES D'ICI**
- ▶ Jean-François Villon agriculteur à Roybon
- 15 LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- ▶ J'achète solidaire avec la boutique d'en haut
 - ▶ Le club génération mouvement de la Haute-Galaure
 - ▶ Le don du sang poursuit son engagement et a besoin de vous
 - ▶ Entre aides sociales Roybon en route vers un agrément « Espace de Vie Sociale »
 - ▶ Un nouveau bureau pour l'association « Pour des sourires »
 - ▶ Saison de festivités pour « Roybon en fêtes »
 - ▶ Le yoga pour concilier relaxation et assouplissements
- 17 EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- ▶ Le Prix BD jeunesse de Bièvre Isère
 - ▶ A ne pas manquer
 - ▶ Balade contée
 - ▶ Les romans de Christian Morisseau et Jacques Streby
 - ▶ Une exposition pour mieux comprendre les codes de la bande dessinée
 - ▶ Retour sur...
- 19 MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE**
- 20 ANNONCES ET INFOS UTILES**
- ▶ Horaires déchetterie intercommunale
 - ▶ La mairie de Roybon
 - ▶ Luttons contre les logements vacants !
 - ▶ Votre taxe foncière n'aura plus de secrets pour vous !
 - ▶ (Re)découvrez la mutuelle communale dédiée aux roybonnais !
 - ▶ Horaires maison France Services
- 22 L'OFFICE DE TOURISME TERRES DE BERLIOZ**
- 23 BIEVRE ISERE COMMUNAUTE**
- ▶ Challenge mobilité
 - ▶ Aqualib : sport et bien-être au programme
 - ▶ Collecte des ordures ménagères
- 24 PASSAGE DU TOUR AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

C'est avec émotion que je vous adresse ces quelques mots au seuil de ce nouveau mandat.

L'équipe municipale est déjà au travail avec l'énergie et l'envie qu'on lui connaît : c'est un souffle nouveau, des regards frais, des idées complémentaires.

Ce mélange d'expériences et de renouvellement sera un atout précieux pour Roybon.

Je suis fier d'œuvrer à leurs côtés et je suis certain que vous aurez très vite l'occasion de les croiser, de les connaître et de leur faire confiance comme je leur fais confiance.

Je pense aussi à Emmanuel BARLETIER. Son départ nous a tous profondément et durablement touchés. Adjoint au Maire depuis 2020, il avait Roybon au cœur. Son énergie, sa sincérité et ses idées manqueront à notre village qui lui doit beaucoup. C'est aussi avec lui dans nos pensées que nous abordons ce mandat, avec l'envie de faire bien et de faire juste.

Faire bien et juste, c'est prendre soin de notre cadre de vie, mettre en valeur notre village, cultiver la convivialité, tisser des liens entre les habitants, créer de nouveaux équipements publics et continuer de faire de Roybon un endroit où il fait bon vivre.

C'est repenser les entrées du village et le fleurissement, entretenir les chemins, ouvrir de nouveaux lieux de rencontres, prendre soin de toutes les générations, promouvoir le sport et la culture.

Les projets ne manquent pas ! Le chantier de la salle des fêtes sera terminé à la fin de l'année. Les abords du lac seront réaménagés pour en faire un lieu de détente toujours plus agréable. Le pumtrack et d'autres équipements sportifs verront le jour pour le plus grand bonheur des enfants et des familles. Le soutien à l'école continuera et notre mobilisation pour la culture se renforcera. Tout cela prend du temps. Mais nous avançons, avec méthode et détermination, et dans le respect des finances de la commune. J'en veux pour preuve le vote à l'unanimité du budget 2026 par le nouveau Conseil municipal.

Nous vous tiendrons informés à chaque étape, parce que ces projets sont ceux de tous les roybonnais.

Je veux aussi dire un mot sur les associations de Roybon. Elles sont l'une de nos plus belles richesses. Ce sont elles qui animent, qui fédèrent, qui créent du lien. Sans elles, Roybon serait un village plus silencieux, moins vivant. Elles peuvent compter sur notre soutien.

Je vous souhaite une très belle lecture.

*Votre Maire
Serge PERRAUD*

Hommage à Emmanuel BARLETIER

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue et ami Emmanuel BARLETIER, adjoint au Maire depuis 2020.

Amoureux de son village, fervent défenseur du massif de Chambaran, attaché au devoir de mémoire et pleinement engagé dans le développement de notre commune à travers ses nombreuses réalisations, Emmanuel aura marqué l'histoire récente de Roybon avec son énergie, sa volonté et sa capacité à mobiliser les bonnes volontés au service de l'animation et l'attractivité du village.

Adjoint au Maire, membre actif du comité Roybon en fête et du club Chambaraid ou encore président du souvenir français Bièvre – Chambaran, ses missions étaient nombreuses et la trace qu'il laisse marquera durablement notre commune et tous ceux qui l'ont côtoyé.

Au cours des 6 dernières années, il aura conduit de nombreux projets avec le service de l'intérêt général et le développement de Roybon comme seule boussole.

Collecte pour les soignants pendant le confinement, obtention du label « Station verte de vacances », création de la fête de la Liberté avec l'idée du grand banquet dans la Grande rue, accueil d'une épreuve de triathlon et du contre-la-montre cycliste depuis 2 ans, création du terrain multisports et remise en état du terrain de tennis, développement du lac avec les pêcheurs et création des parcours de course d'orientation dans le village... Voilà autant de réalisations que l'on doit à Emmanuel.

Il travaillait depuis plusieurs semaines, avec ses collègues du Conseil municipal, à la création de nouvelles infrastructures sportives comme la piste de pumptrack,

un parcours de santé et des modules de musculation/sport en plein air et en libre accès à proximité du stade et du terrain multisports.

Nous pensons à son épouse, Sylvaine, à ses enfants, à son petit-fils, à ses frères et sœurs et partageons leur peine.



Le pont Bressot a été inauguré

Le samedi 21 février, une cérémonie d'hommage empreinte d'émotion s'est tenue au pont du Peyrinard, à Roybon. Le maire y a salué la mémoire de Bernard Bressot, ancien conseiller municipal aujourd'hui disparu.

Devant sa famille et de nombreux habitants, il a retracé le parcours d'un homme profondément engagé pour sa commune. Reconnu pour sa générosité et son dévouement, il avait activement contribué au suivi du chantier de la rénovation de la Grande-Rue et la construction du nouvel Ehpad.

Très impliqué dans la réfection du pont du Peyrinard, celui-ci portera désormais officiellement son nom.

Les Homme de valeurs, apprécié pour sa simplicité et son efficacité, il laisse un souvenir marquant dans

la commune. À travers ce pont, symbole de lien et de continuité, sa mémoire vivra durablement dans le cœur des Roybonnais.



Immense succès pour la Rando du muguet !

Organisée par le comité Roybon en fête et dédiée à Emmanuel BARLETIER, qui fut pleinement investi pour la réussite de cet évènement important dans la vie de la commune, cette édition de la Rando du muguet aura battu tous les records d'affluence avec près de 950 participants ! Au départ de la Place Saint-Romme, aménagée pour l'occasion, 5 parcours (3 pédestres et 2 VTT) étaient proposés pour permettre à tous de (re)découvrir notre belle commune qui offre une diversité de paysages et d'ambiance assez remarquable.

L'organisation avait à cœur de recevoir cette foule dans les meilleures conditions. C'était chose faite grâce à la mobilisation des presque 40 bénévoles de l'association Roybon en fête qui auront guidé, accompagné et conseil-

lé les participants qui étaient enchantés de découvrir Roybon sous un beau soleil.

Fidèle à la tradition, le ravitaillement était prévu sur le parcours sans oublier la fameuse omelette préparée au retour de chacun des participants, qui ont profité d'une Place Saint-Romme garnie de tables et de chaises, à l'ombre des tentes et barnums. Les derniers participants sont restés jusqu'à la fin de l'après-midi pour profiter de l'ambiance conviviale.

Cette nouvelle édition, forte de son succès, renforce la motivation de l'association à organiser des évènements sportifs, culturels et conviviaux de qualité à chaque saison. **Nous les en remercions !**



Du côté de l'école

Projet de l'année « **Tout'univers** » se poursuit pour le plus grand plaisir des élèves qui rencontreront un astronome.

Les 54 élèves de grande section, cours préparatoire et cours élémentaires 1 et 2 suivent chaque semaine les séances de piscine avec un cycle de 10 séances à la piscine Aqua'lib de La Côte Saint André.

Des ateliers parentalité ont démarré sur le thème « Concilier parentalité et écrans, c'est possible ! ». A partir d'une approche interactive et participative, les participants ont pu :

- prendre conscience des différents usages numériques et de leur place dans le quotidien ;
- identifier les enjeux liés aux écrans : information / désinformation, opportunités et risques ;
- comprendre les liens entre écrans, émotions et impact sur le corps ;
- réfléchir à des pistes concrètes de régulation et d'organisation des usages au sein du foyer.

La chasse aux œufs a eu lieu le 3 avril pour tous les petits gourmands !

Notez dans vos agendas que la **kermesse de l'école se déroulera le 27 juin**. Nous vous donnons rendez-vous le matin dans la cour de l'école avec le spectacle que préparent enfants et enseignants. La journée se poursuivra au Centre culturel La Récrée (l'ancien collège de Roybon) avec de nombreuses animations réunissant les jeunes de Poil de Carotte (Château Rocher) et les Aînés du village. A cette occasion, ce sont trois associations du village (le sou des écoles, Move et Entre aides sociales Roybon) qui se réunissent pour divertir tout l'après-midi les petits et les grands au cœur d'une grande fête intergénérationnelle. Venez nombreux !



EHPAD, la vie s'anime à la résidence René Marion !

Ces dernières semaines ont été riches en moments de partage et de convivialité à la résidence René Marion. Résidents, bénévoles et partenaires extérieurs se sont retrouvés autour d'activités variées, toujours placées sous le signe de la bonne humeur et du lien social.

Les rencontres intergénérationnelles avec le Relais des Assistants Maternels et la crèche multi-accueil « Les Chamalous » ont rencontré un franc succès. Petits et grands ont partagé des instants complices, notamment autour du carnaval. L'énergie et l'enthousiasme des enfants ont apporté une belle dynamique, pour le plus grand plaisir des résidents, ravis de participer à ces moments festifs.



Nous avons également eu le plaisir d'accueillir la chorale de la Cantilène, qui a enchanté l'assemblée avec un magnifique tour de chant, ainsi que le chanteur Mex, dont la prestation a su captiver et émouvoir son public.



Par ailleurs, les résidents sont régulièrement accompagnés pour des sorties au cœur du village, notamment grâce au parcours d'orientation balisé de Roybon. Ces promenades sont très appréciées et permettent de maintenir un lien précieux avec la vie locale et faire découvrir le village.



Enfin, la visite des animaux d'Anima'lien a été un moment fort, apportant douceur et émerveillement. Ces instants de médiation animale ont permis de créer de belles interactions et de nombreux sourires. Cette intervention est financée par l'association Pour Des Sourires.



Autant de moments qui illustrent la richesse de la vie à la résidence et l'importance du lien social au quotidien.

Nous souhaitons tout particulièrement adresser un grand merci à nos trois bénévoles du service animation qui interviennent chaque mois avec fidélité et enthousiasme. Chantal et Marie-Thérèse viennent faire chanter les résidents, offrant de véritables instants de joie et de souvenirs à travers la musique. Agnès anime un atelier « tricote-papote », un moment chaleureux où les échanges vont bon train tout en laissant place à la créativité. Leur engagement est précieux et très apprécié de tous.



Si comme elles, vous avez un talent à partager ou simplement envie de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à contacter Séverine Guillermon Animatrice, de l'EHPAD René Marion.

Immense succès pour le Centaure 2026 !

C'est dans le cadre enchanteur de Château Rocher que l'édition 2026 du Centaure s'est déroulée. Rassemblant 35 cavaliers et plus de 65 bénévoles, cette épreuve internationale d'orientation à cheval s'est déroulée sur 100 km durant deux nuits consécutives.

Les cavaliers venus d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre, d'Irlande et de France ont pu découvrir la forêt de Chambaran dans des conditions climatiques relativement bonnes au regard des semaines précédant cet événement d'ampleur.

Avec plus de 7 300 hectares de forêt de feuillus, la commune offre un terrain idéal pour les sports de plein air.

L'équipe du comité départemental du tourisme équestre de l'Isère a orchestré l'événement d'une main de maître.

Un grand bravo à Magali, Lionel, Jean-Michel et tous les valeureux bénévoles.



Un nouveau rendez-vous pour les amateurs de randonnée

Vendredi 3 avril, près d'une quinzaine de Roybonnais se sont retrouvés à 18h sur la place du maquis de Chambaran pour participer à la 1ère marche proposée par Cécile et Philippe, habitants de la commune. Sans difficulté particulière, le parcours proposé de 7,2 km s'est déroulé sous un beau ciel bleu et dans une ambiance des plus conviviale et détendue, l'occasion idéale pour se retrouver pour certains et pour faire connaissance pour d'autres. Echanges et bonne humeur ont été le fil conducteur de cette sortie. Et à l'arrivée, tous ont été unanimes pour réitérer l'expérience !

Face à cet enthousiasme, Cécile et Philippe souhaitent inscrire ce rendez-vous dans la durée.

- Le 1^{er} vendredi de chaque mois
- Au départ de Roybon (ou alentours)
- Départ à 18h
- Accessible à tous sous la responsabilité de chacun
- Un parcours de 7 à 8 km
- Un seul mot d'ordre : passer un bon moment et marcher en toute convivialité.

Une initiative locale qui, à n'en pas douter, pourrait bien devenir un incontournable !

PROCHAINE MARCHE LE VENDREDI 05 JUIN À 18H.

Retrouvez toutes les infos utiles

☎ 06 11 41 82 05

Sur les réseaux sociaux et Roybon Panneau Pocket.



La saison de pêche est lancée

LA PÊCHE EST OUVERTE DEPUIS LE SAMEDI 14 MARS.

La météo capricieuse de cette mi-mars avait découragé bon nombre de pêcheurs mais les adeptes de la pêche se sont vite rattrapés au lac, en rivières ou dans les étangs.

Comme cela a été rappelé lors de la récente assemblée générale de l'association locale, les chiffres de Roybon sont tout à fait encourageants et viennent conforter l'ambition de faire de Roybon une vitrine de la pêche dans notre région.

Pour rappel, la commune, l'association agréée de pêche (AAPPMA) et la fédération départementale ont signé une convention ambitieuse dans le but de développer sa pratique et faire de Roybon un endroit reconnu et prisé des pêcheurs. La convention a déjà permis l'installation du ponton PMR sur le lac. En début d'année, la municipalité et la fédération départementales ont validé l'implantation à venir d'un deuxième ponton PMR, d'un espace de pêche de 6 mètres de long et d'un abri d'une dizaine de mètres carrés au bord du lac.

L'obtention du label « Station pêche », ce qui sera une première en Isère, est plus que jamais d'actualité !

LES 10 ENGAGEMENTS STATION PÊCHE

- Proposer des espaces agréés dans un cadre paysager agréable.
- Proposer un service de conseil et d'information touristique, engagé dans une démarche de qualité.
- Proposer un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année (ou en cohérence avec la fréquentation touristique).
- Disposer de commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs.
- Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature.
- Avoir un programme d'animations et de festivités.
- Proposer une offre à destination des familles.
- Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous.
- Être engagé dans la démarche « Ecotourisme Station Verte ».
- Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la Station Pêche.



Créé par la Fédération des Stations Vertes et la Fédération Nationale de la Pêche en France, le label Station Pêche permet de découvrir et de pratiquer le loisir pêche à tous niveaux grâce à des parcours adaptés et en respectant les milieux aquatiques.

Une Station Pêche dispose de tous les équipements pour pêcher dans les meilleures conditions possibles : animations pêche, prêt de matériel ou d'embarcations, hébergement pêche sur place.

Une Station Pêche propose également une multitude d'animations et de festivités dans la commune.



Cérémonie 19 mars

Le 19 mars dernier, la commune n'a pas manqué à ses obligations et a commémoré la journée nationale du souvenir en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

En présence des adhérents de la FNACA, du Souvenir Français, des sapeurs-pompiers, des gendarmes, des élus des communes voisines et de plusieurs dizaines d'habitants, le Maire a lu le message officiel et a procédé au dépôt des gerbes au pied du monument aux morts. La minute de silence et la Marseillaise se sont ensuite succédé avant un moment de convivialité offert aux présents.

Et comme le veut la tradition, les adhérents de la FNACA se sont retrouvés au restaurant pour rappeler l'importance de se souvenir et de transmettre le devoir de mémoire.



La Ferme des Loives livre le pain de la cantine et du portage des repas !

C'est au cours du mois de février que la commune a confié à Thérèse MARION, de la Ferme des Loives, le soin de produire le pain de la cantine scolaire et du portage des repas. Les retours ont immédiatement été excellents et tous en (re)demandent ! En plus de proposer des produits de grande qualité à nos enfants et à nos aînés, cette décision témoigne du soutien de notre village aux agriculteurs, aux circuits courts et à notre terroir qui regorge de talents.

Un grand merci à nos agriculteurs qui font rayonner le savoir-faire français !



Ensemble, disons NON aux déjections canines dans nos rues !

Entre la fin d'année dernière et le mois de février, nos agents techniques ont installé une dizaine de nouvelles poubelles dans le village et équipées, pour la plupart, de distributeurs de sacs dédiés au ramassage des déjections canines. Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas les ramasser !

Installées dans les endroits les plus fréquentés du village, cet investissement répond à un besoin clair : responsabiliser les maîtres, rendre nos rues plus propres et prendre soin, ensemble, de notre cadre de vie.

Après une période d'adaptation, les premières contraventions seront prochainement dressées en cas de flagrance.



Devenez bénévoles du portage des repas à nos aînés

Le service de portage des repas au domicile de nos aînés a été créé il y a plus de 30 ans à Roybon et a permis de leur livrer plusieurs milliers de repas. Cette prestation permet à nos aînés de bénéficier de repas équilibrés, variés et adaptés à leurs éventuels régimes qui leur sont livrés à domicile.

Autrefois assuré par des agents de la commune, ce service est assuré depuis plusieurs années par une équipe de bénévoles. **Nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour ce service essentiel au quotidien de nos aînés.**

En quoi ça consiste : plus on est nombreux, moins la charge est lourde !

➤ Chaque bénévole se voit confier une semaine en fonction du roulement mis en place et du nombre de bénévoles mobilisés.

➤ Durant cette semaine, 3 matinées (lundi, mercredi et vendredi) sont dédiées aux livraisons à nos aînés.

➤ Les repas et le pain sont livrés par le traiteur et la Ferme des Loives.

➤ Le bénévole, à l'aide du véhicule de la commune, réceptionne les repas et les répartit entre chaque bénéficiaire.

➤ Une fois le véhicule chargé, il part livrer les repas à nos aînés, de Roybon à Montfalcon.

Il faut compter environ 3h par matinée pour assurer cette mission dans de bonnes conditions.

Vous souhaitez donner du temps à nos aînés ?

Contactez la mairie ☎ 04 76 36 21 79

✉ accueil@roybon.fr



Label villes et villages prudents

Comme nous vous l'annonçons dans notre édition de l'hiver 2025, Roybon a officiellement obtenu le label le 18 novembre. Cette distinction nationale, décernée par l'Association Prévention Routière, récompense les communes engagées pour améliorer la sécurité routière et le partage harmonieux de l'espace public.

Le panneau officiel " Village Prudent ", qui sera installé aux entrées du village, a été reçu le 27 février dernier au siège de Groupama Rhône-Alpes Auvergne par Romain PERRIOLAT et Emmanuel BARLETIER, adjoints au Maire ayant piloté cette labellisation. Visible par tous, ce panneau rappellera l'engagement de la commune et de ses habitants pour une circulation plus respectueuse et plus sûre et incitera les élus à continuer les actions et les aménagements de sécurité.



L'Atelier d'Elisabeth ROUX vous ouvre ses portes

Vous désirez créer, découvrir les matières et marier les couleurs ? Venez réaliser votre propre création et vous joindre à notre groupe d'artistes.

Les cours adultes sont accessibles à l'Atelier, sur la Place Saint-Romme, le vendredi et le samedi.

Plus d'informations à l'Atelier,

☎ 06 37 02 86 58

✉ elisabethroux@orange.fr



Du côté de la caserne des sapeurs-pompiers : un nouveau camion feux de forêt à Roybon

La caserne de Roybon a récemment remplacé son ancien camion-citerne feux de forêt (CCF) sur châssis Unimog, après de nombreuses années de service, par un véhicule nouvelle génération, plus moderne et performant.

Ce nouvel engin a été acquis dans le cadre du marché capacitaire national, intégré au nouveau pacte capacitaire feux de forêts mis en place par l'État. Ce dispositif vise à renforcer les moyens des services d'incendie et de secours, tout en standardisant les équipements et en optimisant les coûts.

Conçu pour intervenir en milieu naturel, notamment dans la forêt de Chambaran, ce CCF dispose d'équipements modernes :

- un système haute-pression pour une attaque rapide des feux
- une lance canon télécommandée à l'avant

➤ de fortes capacités tout-terrain

Il permet également de s'alimenter en eau directement dans des points naturels (étangs, rivières), un atout essentiel en zone rurale.

Dans le cadre du pacte capacitaire, ce véhicule a vocation à être engagé au sein de colonnes de renfort feux de forêt, notamment pour intervenir dans le sud de la France lors des périodes à fort risque.

Il sera également utilisé pour les feux de végétation, la protection des habitations, ainsi que pour les formations feux de forêt (FDF) organisées à Roybon.

- Un nouvel outil performant au service de la sécurité des habitants et de la protection de notre territoire.
- La caserne de Roybon remercie le SDIS de l'Isère pour l'affectation de ce nouveau véhicule.

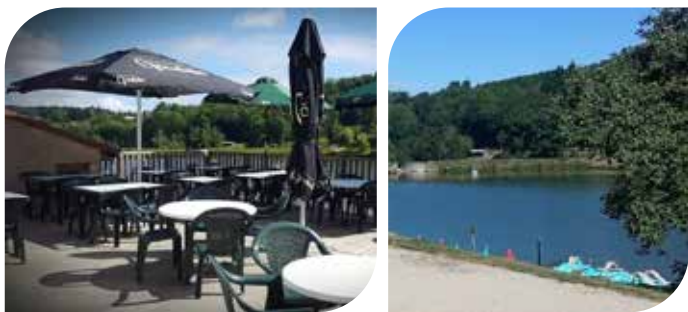


Nouvelle gérance bar du lac

Le bar du lac a rouvert ses portes le 1er mai pour une nouvelle saison.

Pour les deux saisons à venir, la gestion de l'établissement est confiée à Frédéric TECHER, habitant Roybon depuis plusieurs années et déjà restaurateur à La Sône aux manettes de son établissement « Maison Gaïa ».

Après des travaux de rafraîchissement du local et de terrassement pour améliorer l'accueil des clients et l'accès à la terrasse, nul doute que la carte proposée et les animations programmées pour cet été raviront les clients désireux de déguster une cuisine de qualité dans une ambiance conviviale tout en profitant de la vue sur le lac. Nous souhaitons une excellente saison à toute l'équipe !



Nouveau succès pour le Théâtre du NEZ !

C'est encore devant un public venu nombreux que les comédiens du Théâtre du Nez ont donné une nouvelle représentation de leur pièce « Au camping de la carpe qui sourit » dans la salle du pont neuf de Viriville, le 21 février dernier. Depuis 1997, le Théâtre du Nez de Roybon fait vibrer la commune avec son énergie unique et son esprit convivial. **Nous avons hâte de les retrouver les 13 et 14 juillet prochain à Roybon !**



Un nouveau lieu de vie culturel et convivial à l'automne 2026

Les 19 et 20 septembre 2026, les anciens murs du collège de Roybon accueilleront un tout nouveau lieu de vie : "La Récré", un tiers-lieu culturel, culinaire et artistique imaginé par Esther et Charles, désireux de revenir à la campagne après dix ans d'expériences dans les milieux associatifs, culturels et culinaires.

Leur ambition : redonner du souffle au village en créant un espace ouvert à tous, où se mêleront spectacle vivant, gastronomie locale et créativité partagée. Concerts, théâtre, résidences artistiques, ateliers, soirées à thème... La Récré proposera une programmation éclectique et conviviale, en collaboration avec le tissu associatif et artistique du territoire.

Ancré dans une démarche éco-responsable, le projet privilégiera les produits locaux, le réemploi et les tournées d'artistes régionaux pour limiter son empreinte. Les associations et structures locales pourront bénéficier d'espaces de travail mutualisés, et des actions culturelles renforceront le lien entre culture et sensibilisation. Dans la cour, le restaurant "Jacques'A'Dit" incarnera l'esprit guinguette : des tapas fusion qui reflètent les voyages de Charles, des assiettes colorées à partager avec des produits colorés et de saison, des pâtisseries maison, un coin jeux pour petits et grands ainsi qu'un terrain de pétanque feront du lieu un espace convivial, familial et intergénérationnel.

📍 Pour marquer l'ouverture, c'est tout un week-end d'inauguration qu'ils préparent.

Le samedi : spectacle de magie, concerts et expositions.

Le dimanche, c'est la Fabrique Jaspir qui prend les commandes de la programmation !

Plus d'infos à venir bientôt.



LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Serge PERRAUD,
Maire

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EST INSTALLÉ !

A l'issue des dernières élections municipales, la liste " Vivons Roybon ! " conduite par Serge PERRAUD l'a emporté avec 58,92 % des voix dans un scrutin qui a mobilisé 68 % des électeurs. La séance d'installation du Conseil municipal s'est déroulée le 20 mars et a permis d'élire le Maire et les adjoints.



Romain PERRIOLAT,
1^{er} adjoint au maire.



Béatrice ROUX,
2^{ème} adjointe au maire.



Sylvie VINAY,
Conseillère Municipale.



Raphaël SAUZE,
Conseiller Municipal.



Valentine LAUQUIN,
Conseillère Municipale.



Benoit SPAY,
Conseiller Municipal.



MANDAT

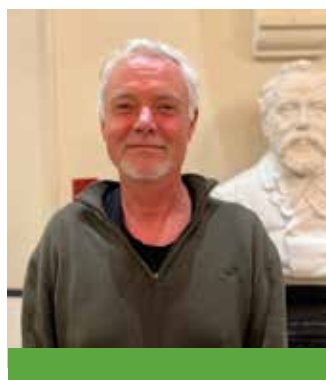
Le Maire de Roybon, Serge PERRAUD, est désormais entouré de 3 adjoints (Romain PERRIOLAT, Béatrice ROUX, Aurélie CLET) et de 3 conseillers délégués (Anne-Marie JACQUET, Raphaël SAUZE, Benoît SPAY) qui porteront chacun une ou plusieurs délégations au cours du mandat et qui agiront aux côtés des conseillers municipaux.



Aurélie CLET,
3^{ème} adjointe au maire.



Anne-Marie JACQUET,
Conseillère Municipale.



Laurent GRIMA,
Conseiller Municipal.



Frédéric GAYAT
Conseiller Municipal.



Cécile TARANTOLA,
Conseillère Municipale.



Florence MARGARON,
Conseillère Municipale.



Marc-Antoine RICHARD,
Conseiller Municipal.



Catherine MONETTI,
Conseillère Municipale.

 Majorité municipale

 Minorité municipale

2026-2032

Jean-François Villon
agriculteur
à Roybon

En ce joli mois de mai



À travers cette rubrique, nous souhaitons mettre en lumière celles et ceux qui font vivre notre village, afin de mieux se connaître et de partager les parcours, les passions et les métiers qui composent la richesse de Roybon.



Sylvie et Béatrice sont allées, à la rencontre de cet agriculteur installé à Roybon depuis l'an 2000.

Après plusieurs années passées aux côtés de son père, il a repris l'exploitation familiale en faisant le choix d'arrêter la production laitière pour se consacrer à l'élevage de vaches charolaises, en naisseur-engraisseur, ainsi qu'à la culture de fourrage.

Ce qu'il aime par-dessus tout ?

L'élevage, et notamment les périodes de vêlage, toujours uniques.

Un métier passion qui demande de nombreuses compétences : mécanique, gestion, entretien... autant de facettes qui rythment son quotidien. À Roybon, il apprécie son environnement de travail, entre paysages vallonnés et ancrage local fort.

Même si le métier demande de l'organisation, il peut compter sur l'entraide entre agriculteurs du village, à laquelle il est très attaché. Il évoque avec émotion Bernard Bressot, récemment disparu, avec qui il partageait ces moments de solidarité.

Attaché à son équilibre de vie, il tient à préserver le dimanche, fidèle à la tradition familiale, et veille à s'accorder du temps pour se ressourcer. Amateur de rugby

et de vélo, qu'il pratique avec sa compagne, il souligne l'importance de « décrocher » et de s'ouvrir au monde, notamment en participant à des salons.

Père de deux filles, il ne les voit pas reprendre l'exploitation, chacune ayant choisi son propre chemin. Une réalité qui l'amène à réfléchir, avec lucidité, à l'avenir de sa ferme dans les années à venir, tout en restant confiant dans les évolutions possibles du métier.

Engagé dans la vie locale, il a également été conseiller municipal durant deux mandats, une expérience enrichissante qui lui a permis de garder un lien social fort et de s'investir dans la commune.

Malgré un quotidien bien rempli, il a su trouver son équilibre entre son exploitation et sa vie personnelle. Comme il le résume avec simplicité **« mon organisation au quotidien me permet de concilier le plaisir de la ferme et le bien vivre à Roybon. »**

Prochaines ouvertures de la boutique d'en haut

La BOUTIQUE D'EN HAUT continue sur sa lancée grâce à des bénévoles motivées et à tous les donateurs et clients. Merci à toutes les personnes qui participent à la vie de l'association Roybon Solidaire en fréquentant notre boutique et en apportant des dons.

La vente « spécial printemps » en mars a eu beaucoup de succès, et les récentes ventes d'avril et mai ont été une grande réussite !

RENDEZ-VOUS POUR NOS PROCHAINES OUVERTURES :

SAMEDIS DE 9 H À 12 H

6 juin
4 juillet
1 août
5 septembre

MERCREDIS DE 14 H À 17 H

17 juin
15 juillet
19 août
16 septembre



Les festivités du 14 juillet se préparent !

Rendez-vous incontournable de l'été, la fête de la Liberté se déroulera les 13 et 14 juillet dans le village. Le programme se précise au fil des semaines et nous pouvons déjà vous annoncer que le théâtre du Nez jouera sa nouvelle création à deux reprises comme le veut la tradition et que l'association Chambaraid organisera le grand repas républicain dans la Grande rue et sur la Place Saint-Romme ! Le feu d'artifice sera tiré sur le lac pour célébrer ensemble la fête nationale et nous nous retrouverons ensuite, dans la joie et la bonne humeur, pour un grand bal en plein air sur le stade, organisé par Chambaraid.

Plus d'informations à venir !



Entre Aides Sociales Roybon poursuit son action !



L'assemblée générale s'est tenue le 21 mars en présence de plus d'une cinquantaine de personnes. Ce temps fort a permis de faire le bilan des actions mises en œuvre et d'évoquer les projets en cours et à venir.

La soirée karaoké du 28 mars a eu un franc succès tant par les nombreux participants que par l'ambiance chaleureuse et très chantante ! Le prochain karaoké se tiendra le samedi 13 juin au Totem, reprenez votre soirée !

Autre date à retenir : une conférence - débat sur le pain intitulée « Du Blé et des Hommes » aura lieu vendredi 22 mai, au TOTEM, avec un boulanger itinérant. Guillaume Dubourg nous parlera de son métier passionnant et abordera la fabrication de pains au levain naturel, les farines de producteurs locaux et les pains cuits au feu de bois dans sa petite boulangerie itinérante ! Il proposera en juin un atelier sur une journée pour fabriquer son propre pain ! (inscription demandée)

Aussi, Jacques Streby, bien connu des roybonnais, expose ses aquarelles au Totem jusqu'au 23 mai.

Enfin, une nouveauté se prépare ! Un atelier cuisine pour les enfants de 8 à 12 ans, animé par une personne compétente et passionnée, se déroulera début juillet (informations à venir).

Une réunion avec les habitants s'est tenue le 17 avril pour recueillir vos attentes et vos envies parce que c'est pour vous et avec vous que nous souhaitons avancer.

Toutes les autres activités de l'association se poursuivent :


- la calligraphie, ouverte à tous à partir de 9 ans, 3 et 24 juin
- le papotage en cuisine : une journée par mois sur invitation
- le quiz, le 10 juin

Nos horaires d'été, à partir de mai :

- le mercredi de 10h à 19h
- le jeudi de 15h à 19h
- le samedi et le dimanche de 10h à 19h

L'association est joignable ☎ 06 74 10 38 74

✉ entre.aides.sociales@gmail.com

Suivez-nous sur  et Panneau Pocket pour ne rien manquer de nos actualités.



Le café de la liberté anime les week-ends de l'EHPAD

Les bénévoles de l'association tiennent chaque samedi et dimanche après-midi le café de la liberté afin d'accueillir les familles et les résidents pour un moment de convivialité.

Ce café est ouvert à tous et offre une belle parenthèse pendant le week-end.

Venez passer un moment chaleureux en vous régaland avec nos boissons chaudes, sodas, sirops et glaces italiennes.

L'association organise aussi des événements permettant de financer des animations au bénéfice des résidents. Le dernier en date s'est déroulé le 14 mars avec le traditionnel concours de belote. Dans une salle comble, 32 doublettes ont réuni des résidents et des amateurs de belote venus de Roybon et des villages voisins. Chaque participant est reparti avec des lots offerts par de nombreux sponsors que

nous remercions vivement. Cette journée (pluvieuse) s'est tenue dans une très bonne ambiance pendant les parties et au bar pour offrir des sourires à tout le monde.



LE PRIX BD JEUNESSE DE BIÈVRE ISÈRE : UN SUCCÈS GRANDISSANT AUPRÈS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

C'est avec un taux de 100% de participants que cette 3^{ème} édition du prix BD jeunesse s'achève. Notre bibliothécaire se félicite de cette mobilisation pour élire leur BD préférée : merci aux 27 CM1 et CM2 et à leurs enseignantes.

Après le vote, petit débriefing avec les élèves :

Qu'est-ce que ça vous a apporté de participer à ce prix ?

« Ça m'a fait découvrir des BD que je n'aurais pas empruntées. Ça m'a motivé à lire. / Finalement, je ne voulais pas participer et puis j'ai changé d'avis, voir les autres ça m'a donné envie ».

Virginie notre bibliothécaire leur a promis d'acquérir les prochains tomes qu'ils pourront découvrir bientôt sur les étagères de la bibliothèque : « Chat Moche 2 : J'aime pas l'amour », « La forêt d'Oreka. Vol. 2. Au cœur des arbres » et « Le pêcheur et la salamandre. Vol. 2. La cité des dieux ».



A NE PAS MANQUER



**Une Borne d'arcade
du 16 au 30/05
à la bibliothèque**



Replongez dans les années 90 pour revivre des expériences de jeu intemporelles avec la SUPER NINTENDO MINI !

Cette console rétro se destine aussi bien aux nostalgiques qu'à ceux qui veulent découvrir une console devenue culte. Elle comporte 21 titres pour retrouver de nombreux hits de l'époque avec des manettes semblables à celles de la console d'origine.

Alors quel que soit votre âge, venez jouer à la console Super Nintendo.

GRATUIT et OUVERT A TOUS



BALADE CONTÉE

La bibliothèque vous propose une balade contée
Samedi 30 mai de 10h à 12h



Venez écouter les histoires de la conteuse Sandrine Stablo en déambulant dans le village et ses alentours.

A partir de 5 ans. Etre bien chaussé. 30 à 40' de marche. Des «seaux» pour les pauses seront à votre disposition.



Les enfants seront sous la responsabilité des parents.

GRATUIT et OUVERT A TOUS

Merci à « Roybon solidaire La boutique d'en haut » qui a financé cette animation.

Les romans de Christian Morisseau et Jacques Streby vous attendent sur nos étagères de romans fantastiques



Araloth un druide, fils d'une union interdite entre une fée et un elfe, se lance dans une quête périlleuse pour élucider des meurtres mystérieux au sein de son clan. Traqué par les dieux pour ses secrets, il doit braver les trahisons et les manipulations pour conquérir sa liberté face à un destin qui le dépasse. Jusqu'où ira-t-il pour percer les mystères du clan des Cornes ?



Ardénia est une planète lointaine, dont les hommes ont commencé l'exploration. Des militaires, commandés par le lieutenant Verdier sont envoyés sur l'île d'Anomura. Ils découvrent dans une paillote abandonnée deux squelettes, l'un humain, l'autre d'une créature amphibie, liés par une étreinte énigmatique...

La faune de l'île révèle de bien curieux animaux... Deux scientifiques les rejoignent afin d'élucider ces mystères. Leur attention se reporte sur le continent voisin, encore inabordable, où le lieutenant Verdier rêve de mener une expédition.

Une exposition pour mieux comprendre les codes de la bande dessinée jusqu'au 22 juin.

Vous avez toujours aimé lire des BD et vous souhaitez en savoir plus sur ses techniques: alors cette exposition simple et ludique est faite pour vous !

100 % interactifs, les panneaux de cette exposition permettent d'apprendre les codes de la BD notamment d'aborder les notions de découpage, de mise en page, de création graphique, mais également de comprendre les notions de cadrages et les principes de la narration.

Cette exposition se base sur les ambiances et les personnages de la bande dessinée « Petite souris, grosse bêtise » de Kokor et Dauvillier (édition de la Gouttière). A partir de 7 ans.



RETOUR SUR...

► Exposition sur la Faune d'Afrique

Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu découvrir que le lion fait la sieste pour digérer lentement ses festins ou encore que le guépard se fait parfois voler sa proie par des lions ou des hyènes.



► Nuit de la lecture du vendredi 23 janvier

C'est une nouvelle fois sous une météo capricieuse que la Nuit de la lecture s'est déroulée. La neige a accompagné cette année Marie-Christine Mathieu et Hervé Chambon nos deux auteurs locaux.

Notre bibliothécaire tient à remercier chaleureusement les courageux habitants qui se sont déplacés pour assister aux lectures offertes par nos deux écrivains.



► Atelier d'écriture du samedi 28 février

C'est une dizaine de participants qui a répondu présent à l'atelier d'écriture animé par Dominique Osmont qui avait choisi de travailler autour du thème des chats (en lien avec l'un des cinq ouvrages de la sélection du prix de Bièvre Isère).



MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE

30 MAI

- ➔ 10h à 12h balade contée à la bibliothèque
- ➔ Passage du ALPES ISÈRE TOUR à Roybon



6 JUIN

- ➔ Vente de pizzas par l'association Pour des sourires



8 JUIN

- ➔ Passage du TOUR AUVERGNE RHÔNE ALPES à Roybon



12 JUIN

- ➔ 18h en mairie : réunion de présentation du réseau de transport solidaire « La diligence »



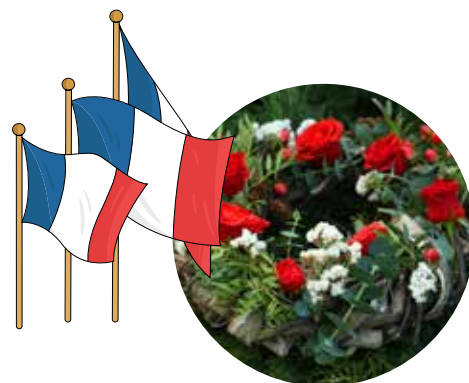
13 JUIN

- ➔ 10h en mairie : réunion de présentation de la mutuelle communale avec Groupama
- ➔ Karoké au Café Totem à partir de 19h
Petite restauration sur place



18 JUIN

- ➔ 18h30 : cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin



19 JUIN

- ➔ Fête de la musique



20 JUIN

- ➔ Spectacle des ateliers de l'association « Aux couleurs de la création »



26 JUIN

- ➔ Assemblée générale de l'ACCA au centre culturel

27 JUIN

- ➔ Grande fête de l'école au centre culturel
Organisée par le Sou des écoles,
Entre aides sociales Roybon, Poil de carotte et Move



13 ET 14 JUILLET

- ➔ Fête de la Liberté



Horaires déchetterie intercommunale

Bièvre Isère Communauté gère six déchetteries sur son territoire, dont celle située à Roybon (route de Montfalcon). Le site est ouvert le **lundi (14h-16h), le mercredi (14h-17h) et le samedi (9h-12h)**. Pour connaître les horaires des autres déchetteries intercommunales, dont celles de Viriville et de Saint-Étienne de Saint-Geoirs, consultez le minisite « Eau, assainissement et déchets », accessible depuis bievre-isere.com.

De nombreux déchets sont acceptés : les encombrants ménagers, ferrailles, grands cartons, déchets végétaux mais aussi les emballages en polystyrène, les restes de peintures, les appareils électroniques (ordinateurs) et les appareils ménagers (frigos / cuisinières). Les piles électriques de toutes dimensions sont également acceptées.



La mairie de Roybon



NOUVEAUTÉ : Une boîte à idées est à votre disposition au 132 Grand rue ! Une idée, une suggestion, une demande... déposez-la dans la boîte à idées du secrétariat de mairie.

Suivez la commune de Roybon sur les réseaux sociaux...



Téléchargez
Panneau Pocket
 Pour suivre l'actualité

Luttons contre les logements vacants !

En vigueur depuis le 1er janvier 2024, la taxe sur les locaux vacants commence à porter ses fruits avec des maisons, alors dégradées parce qu'inoccupées depuis très longtemps, qui se sont vendues ou qui sont en cours de vente !

Pour rappel, quelles sont les bonnes raisons de taxer les locaux vacants ?

Parce qu'il y en a encore beaucoup trop ! Roybon compte près de 20 % de logements vacants alors que la situation devient critique dès 5 %. Le centre-bourg en compte plusieurs dizaines qui dévalorisent l'image du village et l'environnement des habitants malgré l'importance des travaux réalisés depuis quatre ans.

Parce que la demande de logements augmente plus que l'offre ! Les ventes immobilières sont plus rapides, les prix de l'immobilier augmentent, le nombre de candidats à la location augmente alors que le nombre de logements ouverts à la location n'augmente pas

Parce que c'est une solution pour accueillir de nouveaux habitants ! Accueillir de nouveaux habitants, c'est

conforter les effectifs du groupe scolaire, c'est soutenir l'activité des artisans et des commerçants, c'est trouver de nouveaux bénévoles et adhérents pour les associations, c'est pérenniser la présence des services publics de proximité et des professionnels de santé.

Parce qu'un logement vacant nuit à l'intérêt de la commune et des habitants ! La présence de logements vacants déprécie la valeur des biens occupés avoisinants et porte atteinte à l'environnement immédiat des roybonnais (manque d'entretien, mise en danger des riverains, dévalorisation du quartier, atteinte à l'image du village...). Les logements vacants sont - pour la plupart - détenus par des personnes n'habitant pas Roybon et se concentrent sur le centre-bourg et la grande rue.

Vous avez reçu un avis de taxe sur les locaux vacants et vous n'êtes pas concernés ? Contactez votre centre des impôts.

Votre taxe foncière n'aura plus de secrets pour vous !



La taxe foncière sur les propriétés bâties est un impôt local qui concerne aussi bien les propriétaires d'un bien immobilier que ses usufruitiers. On fait le point sur le mode de calcul de cette taxe.

QUI EST CONCERNÉ PAR LA TAXE FONCIÈRE ?

En tant que particulier, vous devez payer la taxe foncière si vous êtes propriétaire (ou usufruitier) d'un logement au 1er janvier. Cette taxe est due même si votre logement est loué.

QUELLES SONT LES PROPRIÉTÉS CONCERNÉES PAR CETTE TAXE ?

Pour être soumise à cette taxe, une propriété **doit remplir deux critères** :

- ▶ être fixée au sol (à titre d'exemple : les caravanes et les baraquements mobiles sont exonérés de taxe foncière sauf s'ils sont fixés par des attaches de maçonnerie),
- ▶ présenter le caractère de véritable bâtiment

Les biens immobiliers concernés par cette taxe sont essentiellement les locaux suivants :

- ▶ maison ou appartement,
- ▶ parking,
- ▶ sol des bâtiments et terrains formant une dépendance indispensable et immédiate d'une construction,
- ▶ bateau utilisé en un point fixe et aménagé pour l'habitation, le commerce ou l'industrie,
- ▶ bâtiment commercial, industriel ou professionnel,
- ▶ installation industrielle ou commerciale (hangar, atelier, cave, etc.),
- ▶ terrain à usage commercial ou industriel ou utilisé, dans certaines conditions, pour la publicité.

QUEL EST LE MONTANT DE LA TAXE FONCIÈRE ?

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie pour l'année entière, d'après la situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

Ces deux paramètres sont déterminés de la façon suivante :

▶ **la valeur locative cadastrale** : elle correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Cette valeur est actualisée et revalorisée chaque année **par l'administration fiscale en application d'une formule mathématique tenant compte notamment de l'évolution de l'indice** des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

En **2026** le coefficient de revalorisation est fixé à 1,008, soit une **augmentation forfaitaire de 0.8 %** de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

A savoir : la valeur locative a augmenté pour tous les français de + 3.4 % en 2022, de + 7.1 % en 2023 et de + 3.9 % en 2024.

▶ **le taux d'imposition**, voté au sein de chaque collectivité territoriale.

A Roybon, le Conseil municipal a voté le gel des taux pour la 4ème année consécutive !

(Re)découvrez la mutuelle communale dédiée aux roybonnais !

Votre agence GROUPAMA de Roybon organise une réunion publique d'information **le samedi 13 juin de 10h à 12h en mairie (salle du rez-de-chaussée – 53 route de Montfalcon) pour vous présenter la mutuelle communale mise en place** depuis plusieurs années pour les habitants de Roybon. La mutuelle communale, c'est une solution efficace pour maîtriser votre budget et renforcer votre accès aux soins. Réunion gratuite – Sans inscription – Moment convivial à l'issue.



Horaires maison France Services

5 Place Saint Romme - 38940 Roybon

☎ 04 76 64 53 74 ✉ roybon@france-services.gouv.fr

HORAIRES SANS RENDEZ-VOUS

- ▶ Lundi : 8h - 12h / 13h - 17h
- ▶ Mardi : 8h - 12h
- ▶ Mercredi : 8h - 12h
- ▶ Jeudi : 8h - 12h
- ▶ Vendredi : 8h - 12h
- ▶ Samedi : Fermé



L'OFFICE DE TOURISME

TERRES DE BERLIOZ

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL TERRES DE BERLIOZ ROUVRE SES PORTES POUR L'ÉTÉ !

L'équipe est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions touristiques ou pratiques, mais aussi pour l'achat de billets de spectacles et animations locales.

➤ EXPOSITIONS À L'ESPACE RENÉE VINAY

L'espace Renée VINAY est un espace d'exposition dédié à l'art et à la valorisation d'artistes bien souvent locaux. Cet été, plusieurs talents se succéderont avec pêle mèle : peinture, photographies etc...

Venez découvrir leurs univers artistiques durant les horaires d'ouverture de l'office de tourisme.

➤ LE NOUVEAU GUIDE DÉCOUVERTE 2026-2028

Que vous soyez Roybonnais pur souche, résident secondaire ou visiteur, retrouvez le nouveau Guide Découverte Terres de Berlioz 2026-2028 ! Au programme des 92 pages : activités sportives et de loisirs, producteurs locaux, restaurants, idées de sorties et une toute nouvelle rubrique : les métiers d'arts. L'outil indispensable pour découvrir ou redécouvrir notre beau territoire. Sortie prévue le 4 mai et disponible à l'office de tourisme intercommunal Terres de Berlioz et la mairie début juin.

➤ UN NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE EN PRÉPARATION

En collaboration avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, Bièvre Isère Communauté et Saint Marcelin Vercors Isère Communauté, un nouveau chemin intitulé « Traversée de Chambaran » est en cours de création.

Cette « traversée de Chambaran » partira de St-Marcelin et se terminera à Tullins en passant notamment par Roybon. Ce nouveau chemin de randonnée de pays va utiliser les sentiers existants, bénéficiera d'une carte spécifique (éditée en 2027) et permettra de valoriser encore un peu plus la commune.

HORAIRES D'OUVERTURE 2026

Du 2 JUIN AU 4 JUILLET

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Du 7 JUILLET AU 28 AOÛT

Mardi, mercredi et vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Jeudi et samedi de 9h à 12h30

FERMETURE EXCEPTIONNELLE le 15 août

Du 1 AU 18 SEPTEMBRE

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30



BIEVRE ISERE COMMUNAUTÉ

CHALLENGE MOBILITÉ

Jeudi 4 juin 2026

Challenge Mobilité!

avec **La Région** Auvergne-Rhône-Alpes

Au travail j'y vais autrement

Participez sur : challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AQUALIB : SPORT ET BIEN-ÊTRE AU PROGRAMME

Aqualib', géré par Bièvre Isère, vous propose trois espaces, pour pratiquer du sport ou simplement pour se détendre. Vous serez séduit par la qualité des équipements, le large choix d'activités et l'encadrement par des professionnels.

- **ESPACE AQUATIQUE** : activités pour adultes, en fonction de votre niveau et de votre forme physique, et pour enfants (cours de natation à chaque vacances scolaires).
 - **ESPACE FITNESS** : plateau cardio musculation et cours collectifs avec des activités de différentes intensités (RPM, pilates...).
- Le planning 2024- 2025 est disponible sur le site internet de Bièvre Isère.
- **ESPACE DÉTENTE** : divers équipements dans un espace agréable et spacieux (jacuzzi, hammam, sauna...).

📍 N'attendez plus, chaussez vos baskets ou enfiler votre maillot de bain et venez découvrir ces espaces. Plus d'infos au ☎ **04 74 20 98 88** 🌐 bievre-isere.com/mini-site



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

ROYBON

COLLECTE DES DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

- Déchèterie : 2 PAV aériens
- Route de la Perrache, le Lac : 1 PAV semi-enterré
- Parking école : 1 PAV semi-enterré
- Route de la bourgeonnière : 1 PAV aérien
- Route de la Feyta - voie du tram : 1 PAV aérien
- Rond-point entrée Roybon - Route de St-Siméon : 1 PAV semi-enterré

Collecte agir pour notre avenir

Rappel : à partir du lundi 7 octobre 2024, la collecte de tous vos déchets ménagers se fera en apport volontaire sur votre commune.

Bièvre isère

communauté



ROYBON



LUNDI 8 JUIN

RDV

A ROYBON

2026

PASSAGE DU TOUR AUVERGNE RHÔNE-ALPES



Les meilleurs cyclistes passeront par Roybon juste avant le Tour de France !

7 AU 14 JUIN 2026



STATIONNEMENT INTERDIT

Dans la GRANDE RUE à Roybon pour l'occasion

Nous vous remercions